



Villes  
au Carré

# Libre COURS #3

ENTRETIEN / Décembre 2020



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
CENTRE-VAL  
DE LOIRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction régionale  
et départementale  
de la cohésion sociale



**Pôleth Waddled**, Sociologue et chargée de mission pour l'association Mémoires Plurielles & **Sarah Rétif**, Doctorante en sociologie

## FEMMES EN MIGRATIONS : LE RAPPORT SOCIAL GENRÉ DANS LE PROCESSUS MIGRATOIRE

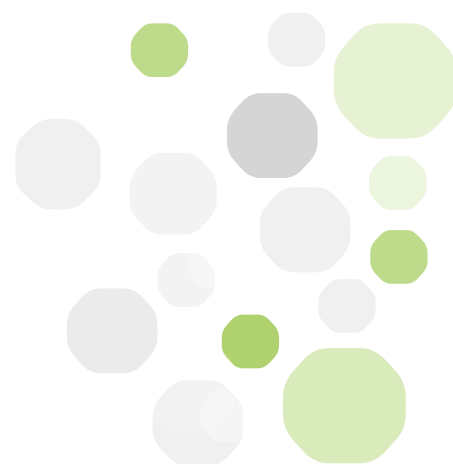
Ce Libre cours à Pôleth Waddled et Sarah Rétif s'est déroulé dans le cadre des rencontres du réseau régional des formatrices et formateurs du plan « Valeurs de la République et Laïcité » animé par la DRDCS Centre-Val de Loire avec l'appui de Villes au Carré.

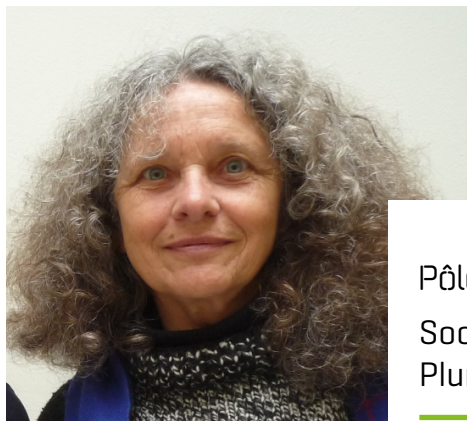
Comme les deux précédents échanges, cette rencontre en visioconférence était ouverte à tous les professionnel·les de la politique de la ville : services de l'Etat et des collectivités, bailleurs sociaux, acteurs et actrices socio-éducatifs ...

Pôleth Waddled, sociologue, est chargée de mission de l'association Mémoires Plurielles qui valorise depuis une dizaine d'années l'histoire et les mémoires des immigrations en Centre-val de Loire, en favorisant le dialogue interculturel, la prévention et la lutte contre les discriminations. Ce regard historique a été complété par les analyses de Sarah Rétif, doctorante en sociologie qui réalise sa thèse à partir de deux quartiers prioritaires [Orléans et St-Pierre-des-Corps] en région sous la direction d'Hélène Bertheleu, enseignante-chercheure à l'Université de Tours et au laboratoire Citeres/CNRS.

### À propos de Libre cours

Dans ces rencontres, Villes au Carré donne la parole à un·e chercheur·euse ou un·e expert·e pour exposer ses analyses ou recherches liées à des sujets de cohésion sociale ou spatiale. Ce temps d'entretien et d'échanges s'inscrit dans les actions engagées par Villes au Carré pour éclairer l'actualité et croiser les points de vue entre acteurs publics et privés de la politique de la ville et du développement territorial.





Pôleth Wadbled

Sociologue et chargée de mission pour l'association Mémoires Plurielles

Évoquant la longue histoire de la migration en France et dans notre région, Pôleth Wadbled rappelle l'importance du champ sémantique pour appréhender le rapport à la nationalité. Un·e migrant·e est une personne qui quitte son pays pour s'installer dans un autre pays où elle est alors un·e immigré·e. En France, ce terme regroupe à la fois des Français par acquisition et des étrangers et intègre surtout la dimension culturelle de chaque personne. Le terme immigré n'est pas une catégorie juridique mais seulement statistique. Les démographes l'utilisent pour qualifier les personnes nées étrangères à l'étranger. Le terme "d'étranger" (nationalité autre que française) entre quant à lui dans les nomenclatures juridiques que l'on peut retrouver sur une pièce d'identité, par exemple.

L'histoire migratoire doit être associée à sa dimension structurelle. En région Centre-Val de Loire, les migrations se sont amplifiées à partir des années 1960 et ont participé à la dynamique socio-économique de notre région. Le phénomène migratoire en Centre-Val de Loire reste relativement bas comparé à d'autres régions qui connaissent un important flux migratoire, comme l'Île-de-France ou la région Sud-PACA. En 2016, les départements du Loiret, de l'Indre-et-Loire et d'Eure-et-Loir sont ceux qui comptabilisent le plus de personnes étrangères et/ou immigrées.

**En France, 1 habitant·e sur 4 a un·e ascendant·e issu·e de l'immigration depuis la fin du 19ème siècle.**

## Invisibilité des migrations féminines et inégalités de genre

Les premières littératures migratoires ne recensent que le versant masculin de la migration. Les hommes ayant migré en nombre plus important jusqu'à la fin de la Seconde Guerre Mondiale, la représentation d'une migration principalement composée d'hommes s'est inscrite dans l'imaginaire collectif de façon durable. Ces écrits témoignent d'une invisibilisation des femmes malgré leur présence dans l'histoire des migrations. Après la Seconde Guerre Mondiale, les femmes représentaient près de la moitié des immigré·es. Si elles ont toujours été présentes, à travers le regroupement familial qui les assigne à leur rôle de mère ou d'épouse, l'histoire des migrantes est pourtant très diverse et ne se résume pas à cette procédure. Pour saisir cette histoire dans sa diversité, il convient de la replacer dans une perspective de genre, c'est-à-dire le rapport social entre hommes et femmes.

“ Inscire la migration des femmes dans la perspective du genre, c'est les replacer dans un contexte plus large, plus complet. ”

Contrairement à leurs homologues masculins, la trajectoire professionnelle de ces femmes témoigne d'un recul de l'accès à l'emploi. En d'autres termes, elles ont plus de difficultés que les hommes et les Français à trouver un emploi ; sont plus souvent au chômage qu'eux ; dans des emplois peu qualifiés (bien qu'elles soient en réalité plus diplômées que les hommes) et plus précaires.

Aujourd'hui, elles subissent, tout comme leurs homologues masculins, une difficulté liée au contexte économique (flexibilisation de l'emploi) à laquelle s'ajoute parfois une réticence des conjoints à l'exercice d'une activité. Le taux d'activité peut également varier aussi selon l'origine et la culture du travail qui y est associée. Le désavantage de genre se superpose ainsi aux contraintes sociales.

Si en 2011, près de 80% des femmes migrent dans le cadre du regroupement familial, 22% d'entre elles migrent seules, pour travailler. Parmi elles, des femmes célibataires ou devant leur mari dans la migration, sont venues travailler (principalement dans les métiers du care) pour un temps donné et pratiquent pour certaines d'entre elles une migration circulaire du travail en Europe ; autrement dit, un mouvement de va-et-vient pour l'emploi entre le pays de migration et le pays d'origine.

“ Il faut inclure la notion de transnationalité dans l'approche des migrations ”

L'anthropologie associe le transnationalisme à un processus par lequel les migrant-es investissent des champs socio-culturels reliant le pays d'origine et le pays de résidence. Les études témoignent d'un rapport à la transnationalité et d'un investissement différenciés entre les hommes et les femmes. Quelle serait alors la répartition de la transnationalité d'un point de vue genré ? Si les hommes sont davantage engagés dans des activités transnationales, ces activités sont essentiellement liées à leur pays d'origine. Elles leur permettent d'engager une forme de citoyenneté dans leur pays, de s'y investir politiquement et économiquement. Les femmes vont quant à elles s'orienter vers des activités locales au sein du pays de migration et vont contribuer à y améliorer leurs conditions sociales et civiques, à passer outre les contraintes sociales qui pèsent sur elles.

Pôleth Wadbled a également appuyé la nécessité de penser les migrations au croisement des différents rapports sociaux : ethniques, de genre, de classe et d'âge, à travers les dimensions économique, politique et culturelle. En tenir compte dans la construction des politiques publiques permettrait de lutter plus efficacement contre des inégalités complexes et souvent imbriquées, associant les catégories sociales "femmes", "immigré" et "pauvres".



Sarah Rétif  
Doctorante en sociologie

### La population des femmes issues de l'immigration en quartiers populaires sous l'angle des pratiques d'engagement

Dans les discours, les migrantes sont le plus souvent considérées comme des femmes soumises et apolitiques, un discours parfois véhiculé dans le milieu associatif. Présents dans la plupart des quartiers de la Politique de la ville, les centres sociaux dont l'action repose sur une longue tradition d'éducation populaire, se posent justement la question de la participation du public. Les femmes font partie des premières populations ciblées.

La participation aux activités des centres sociaux, associations de quartiers et groupes informels (groupes d'amis, interconnaissances) concourent à la construction d'un collectif et à l'engagement de ces femmes dans les quartiers. Un premier exemple, exposé par Sarah Rétif, en témoigne. Il s'agit de la constitution d'un groupe de femmes musulmanes participant au cours d'arabe littéraire d'un centre social.

En Centre-Val de Loire,  
50,6 % des personnes immigrées sont  
des femmes (recensement, 2014)

Apprendre l'arabe littéraire est pour elles le moyen d'accéder à la lecture des textes du Coran pour transmettre leur interprétation aux plus jeunes. Cette maîtrise leur permet de s'engager à l'échelle locale et de convertir leur assignation en tant que femmes en une pratique éducative et religieuse habituellement réservée aux hommes [la transmission du Coran].

Ici, l'engagement est à appréhender dans son sens le plus large, il n'est pas rattaché à la figure du militant. Il s'agit pour ces femmes d'une reconnaissance familiale, sociale des habitant·es du quartier et de la place même qu'elles occupent au sein du centre social. En faisant "bouger les lignes", ces femmes développent une capacité d'agir, de se mobiliser dans et pour le quartier.

À travers un second cas, celui d'une association socio-culturelle fondée par un groupe de femmes, de mères du quartier, Sarah Rétif expose les pratiques qui engagent de façon quotidienne ces dernières.

L'association a pris de l'ampleur auprès des habitant·es et des élu·es lorsqu'elle s'est engagée dans l'aide alimentaire pendant le premier confinement avec des distributions aux familles précarisées avec lesquelles elles étaient déjà en lien. Les femmes qui font vivre cette association ont ainsi rendu visible leurs activités dans le champ social, dépassant le statut de bénéficiaires de la solidarité qui leur était initialement renvoyé. L'association bénéficie désormais d'un local et d'une reconnaissance.

Ces deux exemples mettent en évidence l'entre-soi comme première marche de l'engagement des femmes. Si les acteurs socio-éducatifs soutiennent cette implication, ils n'évitent pas plusieurs débats: débat sur les motivations à la fois religieuses, mais aussi sociales et sociétales, débat sur les principes de laïcité et de mixité. Sarah Rétif souligne que les centres sociaux et les équipements sociaux dans les quartiers peuvent être des espaces protecteurs dans lesquels ces femmes prennent leur place.

## Bibliographie

APRILE, Sylvie, BERTHELEU Hélène, BILLION, Pierre, 4. Étrangers dans le berceau de la France. L'immigration dans la région Centre du XIXe siècle à nos jours, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2013 [Perspectives historiques], 202p.

APRILE, Sylvie, LAURENT, Maryla, PONTY, Janine : Lettres de femmes immigrées dans les campagnes françaises (1930-1935), Paris, 2015, Le Rocher de Calliope/Numilog, 276p.

BERTHELEU, Hélène ; WADBLEED, Pôleth. Espace 1. Une longue histoire ! In : Histoires de migrations : Intimités et espaces publics [[en ligne](#)], Etienne, Guillaume [dir.]. Tours : Presses universitaires François-Rabelais, 2017, p. 33-56.

FAURE, Sylvia ; THIN, Daniel. « Femmes des quartiers populaires, associations et politiques publiques » [[en ligne](#)], Politix, 2007/2, n° 78 , p. 87-106.

HAMIDI, Camille. La société civile dans les cités. Engagement associatif et politisation dans des associations de quartier, [[extrait en ligne](#)] Paris, Economica, 2010, 230 p.

MOROKVASIC, Mirjana : « la visibilité des femmes dans l'espace public » [[en ligne](#)] in Hommes et migrations 2015/3 n°1311.

PALOMARES, Élise. « Contester le racisme en mode mineur. Engagements associatifs de femmes originaires du Mali », [[en ligne](#)] Sociétés contemporaines, vol. 70, no. 2, 2008, pp. 45-69.

WADBLEED Pôleth/Mémoires Plurielles, Panorama historique des migrations en région Centre, Ploërmel, Les oiseaux de papier, 2014.

Hommes & Migrations n°1331, octobre-décembre 2020 : « Femmes engagées ».

Villes au Carré et l'Etre Egale, «Égalité femmes-hommes dans les quartiers populaires au temps du Covid-19 - synthèse de la visio-rencontre du 2 juillet 2020» [[en ligne](#)], 2020.

Libre cours #3 | Février 2021

Directrice de publication : Cécile Dublanche · Rédaction : Marie-Noëlle Pinson et Anne Gauvin



Villes au Carré  
4 allée du Plessis 37000 Tours  
contact@villesaucarre.org  
villeaucarre.org

Nos partenaires financeurs



Direction régionale  
et départementale  
de la cohésion sociale

